Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 80 (1977)

Artikel: Séance administrative

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-685229

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Séance administrative

M. Michel Boillat, président central, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et se réjouit tout particulièrement de pouvoir accueillir M. Charotton, président de la section d'Erguël qui vient de se reconstituer. Il est heureux de constater également que le Cercle d'études scientifiques a pris un nouveau départ.

M. Boillat rappelle la mémoire et les mérites de M. Bernard Bédat, président de la Société des Amis du Théâtre et membre du conseil de la Société jurassienne d'Emulation, décédé la semaine dernière, à Por-

rentruy.

ALLOCUTION DE BIENVENUE DE M. MICHEL LE ROY

président de la section de Tramelan

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'usage voulant que le président de la section accueillant l'Assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation ouvre les feux, je me conformerai à la tradition, sans retenir trop longtemps votre attention.

Tout d'abord, au nom de la section de Tramelan, j'ai le plaisir de vous souhaiter la meilleure des bienvenues. Nous espérons que les moments que vous passerez ici vous seront agréables. La qualité de l'assemblée à laquelle nous sommes tous conviés m'en semble le meilleur garant.

Je tiens à relever, particulièrement, la présence de Monsieur le professeur Roger-Louis Junod, qui nous entretiendra de l'évolution de la littérature française de 1890 à nos jours. Je le remercie infiniment d'avoir accepté l'invitation du comité directeur et d'ajouter à la qualité de cette journée.

L'usage veut également que le président de section parle de la cité qui reçoit l'Emulation. Mon manque de connaissances de l'histoire de Tramelan m'empêche de le faire valablement. De plus, sachant l'intérêt des Emulateurs et leur connaissance du pays jurassien, de cette région

plus particulièrement, de sa vie et de sa culture propre, je vous éviterai des redites.

En revanche, je voudrais vous entretenir quelques instants de notre Société jurassienne d'Emulation. Nous la connaissons bien, nous y sommes attachés, mais l'évolution de la vie doit nous inciter à préserver son dynamisme.

Je suis convaincu que l'Emulation, par ses sections largement disséminées en Suisse, fait rayonner la vie culturelle jurassienne bien audelà de nos régions. La qualité de ses publications, les Actes notamment, est reconnue de tous.

Il me semble que l'évolution se fait sentir, au niveau des sections, par une collaboration toujours plus grande avec toutes les associations, tous les groupements poursuivant les mêmes buts. Ceci permet, mieux encore, de connaître le pays, ses artistes, ses scientifiques. Et pratiquement, de mettre à la disposition de chacun les moyens d'améliorer la vraie qualité de la vie des hommes, celle de l'esprit et du cœur.

Et c'est dans ce sens que j'aimerais voir également une évolution, au sein des sections de l'Emulation.

C'est le vœu que je forme en terminant mon propos.

Que, par des échanges, des invitations réciproques et la collaboration entre les sections de l'Emulation, nous puissions assister à un renforcement des liens entre Emulateurs. Il y a là, hormis le plaisir de se rencontrer, de réelles possibilités de s'enrichir mutuellement.

En attendant ces retrouvailles, je vous souhaite encore une bonne journée dans ce pays magnifique.

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

a) Actes 1976

Les volumes des Actes 1974 et 1975 comprenaient respectivement 587 et 520 pages, sans compter les pages d'annonces, ce que d'aucuns ont jugé excessif. Dans le rapport d'activité de l'année dernière, nous annoncions que le prochain volume aurait 420 pages, annonces comprises. La décision ayant été prise entre temps de faire du mémoire de M. Gilbert Lovis sur les anciennes fermes jurassiennes une publication à part, le présent volume ne compte en fait que 342 pages, sans les annonces.

Au cours de l'année 1976, les lettres et les arts dans le Jura ont perdu deux de leurs meilleurs représentants: le peintre Coghuf et le poète Robert Simon. L'Emulation se devait de rendre hommage à ces deux créateurs. Voilà pourquoi, dans le volume de 1976, des amis ou des confrères des deux disparus s'attachent à les évoquer chacun selon son tempérament, dans leur vie quotidienne et leurs œuvres.

Le domaine des lettres est encore représenté par la traditionnelle et toujours souriante chronique de Charles Beuchat et par un texte philosophique du chanoine Fernand Boillat, professeur au Collège Saint-Charles. A notre connaissance, cette étude, consacrée à Soeren Kierkegaard, et une autre due à la plume de Ferdinand Gonseth (Actes 1949) sont les seules par lesquelles la philosophie est représentée dans nos Actes depuis un siècle environ.

La partie de notre revue annuelle réservée à l'histoire ne contient pas cette année-ci de mémoires de type traditionnel. Un groupe d'étudiants en histoire de l'Université de Berne, sous la direction de M. Bernard Prongué, a réuni des matériaux pour une «approche statistique» de la députation jurassienne au Grand Conseil de 1831 à 1921. La liste des députés, assortie de leurs professions, de l'époque et de la durée de leur mandat, rendra de précieux services aux historiens actuels ou futurs du XIXe siècle jurassien.

D'autre part, M. Prongué, dans un rapport intitulé «Pour une nouvelle histoire jurassienne», expose les conceptions présidant à l'élaboration de la synthèse qui s'inscrit dans le cadre du Panorama jurassien. Le Cercle d'études historiques de l'Emulation, sous la responsabilité de M. François Noirjean, a établi comme de coutume la Bibliographie jurassienne de l'année écoulée.

En 1970, M. François Guenat, professeur de sciences naturelles à Porrentruy, avait consigné dans la partie des Actes dévolue aux sciences les résultats de cinq années de baguage des oiseaux d'Ajoie et du Closdu-Doubs. Ayant poursuivi son activité de bagueur et ses observations qu'il a étendues à un territoire plus vaste, il apporte aujourd'hui, avec la collaboration de M. Michel Juillard, une nouvelle contribution à l'étude de la migration des oiseaux du Jura septentrional. Nous sommes persuadé que ce travail original intéressera au plus haut point les ornithologues.

Comme leurs prédécesseurs, les Actes de 1976 se terminent par une partie administrative comprenant un rapport et un programme d'activité, les rapports des différentes sections, les listes des comités, des nouveaux membres, des démissions et des décès. Signalons à cet endroit l'hommage rendu par Mme Madeleine Dietlin à Frédéric Imhof, ancien maire de La Neuveville et fondateur, en 1913, de la section bâloise de l'Emulation.

Roger Flückiger

b) Colloque des jeunes sur les rivières

La grande salle du Foyer, à Moutier, accueillait, le jeudi 11 novembre 1976, 133 étudiants et 9 professeurs des écoles supérieures du Jura et de Bienne, à l'occasion du colloque sur les rivières du Jura, organisé par notre société.

Les débats furent dirigés avec une grande compétence par M. Jean-Claude Bouvier, biologiste, professeur à l'Ecole normale de Porrentruy et lecteur à l'Université de Berne, assisté de:

M. G. della Valle, géologue, Berne;

M. J.-P. Friedli, ingénieur, Roches;

M. A. Montavon, professeur, Porrentruy;

M. R. Hofer, représentant de la Fédération jurassienne des sociétés de pêche, Courroux.

Le matin, les thèmes suivants ont été abordés et mis en discussion:

- «Quelques exploitations pédagogiques de l'étude d'une rivière, l'Orvine», par Mlle Françoise Häring, Ecole normale de Bienne.
- «Importance de la dérive dans les ruisseaux», par M. Marc Rusterholz, Ecole normale de Porrentruy.
- «Présentation des activités du groupe de plongée subaquatique de l'Ecole cantonale de Porrentruy», par MM. Martin Bernhardt et Patrick Joset.

Après le repas, une descente dans le terrain eut lieu, sur les rives de la Rauss, en face de l'usine Petermann. Les explications des spécialistes étaient des plus intéressantes.

Puis, l'après-midi, les débats reprenaient sur:

— «Les stations d'épuration des eaux usées», montage audio-visuel de M. Denis Steiner, du Technicum cantonal de Saint-Imier.

Et pour terminer:

— «Les rivières souterraines du Jura», travail accompagné de diapositives, de MM. André de Montmollin et Michael Werder, du Gymnase économique de Bienne.

Comme l'ont souligné M. Alphonse Widmer, secrétaire général, en introduisant la réunion, et M. Michel Boillat, président de l'Emulation, en la clôturant, le but d'un tel colloque est surtout de réunir des jeunes gens de toutes les régions du Jura et de Bienne, pour leur permettre de se rencontrer tout en traitant des sujets d'actualité. Le sérieux des études présentées, l'intérêt soutenu des participants et leur excellent comportement permettent d'affirmer que cette réunion a pleinement trouvé sa justification.

André Sintz

c) Associations jurassiennes

A l'invitation de l'Emulation, les bureaux de l'ADIJ, de Pro Jura, de l'Université populaire et de l'Institut jurassien se sont réunis en mars. Après un échange d'informations concernant la situation et les projets de chacune des associations, la décision a été prise de fournir un appui concret à la création du Musée rural jurassien. Un appel est lancé à cet effet aux membres des diverses associations.

Michel Boillat

d) Associations culturelles jurassiennes

Les associations culturelles, comme nous l'avions dit à la précédente assemblée générale, ont proposé à la Constituante un article constitutionnel relatif à l'encouragement de la culture dans le nouveau canton. Ce texte a été adopté sans modification par la Constituante, puis par le peuple. Nous avons donc tout lieu d'être satisfaits; ce succès est dû pour une bonne part au front uni que nous avons présenté. Aussi les délégués des associations culturelles ont-ils décidé de rester en contact et de préparer ensemble un projet de loi culturelle.

Michel Boillat

e) Musée rural jurassien

Il s'agit d'un projet élaboré par l'ASPRUJ (Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien), association dont M. Gilbert Lovis, instituteur à Rossemaison, est le principal animateur. Celui-ci a trouvé aux Genevez une ferme à bardeaux, dont le propriétaire est disposé à céder une partie pour abriter ledit musée. Le comité directeur de notre association a décidé de soutenir ce projet.

f) Exposition de Noël 1976

Avant 1968, il n'existait aucune manifestation périodique qui permît aux Jurassiens de faire le point en matière de création artistique dans notre région. L'Emulation a comblé cette lacune. Grâce à elle, tous les deux ans, les principales localités du Jura francophone accueillent à tour de rôle l'exposition de Noël. A quelques détails près, la formule appliquée est celle qu'ont retenue les organisateurs des manifestations analogues de Bâle, de Berne ou d'autres villes importantes. Sans discrimination, professionnels et amateurs sont conviés à présenter trois œuvres à l'appréciation d'un jury formé de trois artistes non-jurassiens, appartenant à des tendances diverses. Le jury opère le choix des œuvres qui seront exposées en se fondant sur le seul critère de la qualité. Cette manière de procéder comporte quelque danger. C'est ainsi qu'il est arrivé plus d'une fois que des toiles de professionnels ont été écartées, alors que l'envoi complet d'un «peintre du dimanche» était retenu. Que pareille décision ait engendré l'ire de l'un ou l'autre artiste chevronné peut se comprendre. Il n'y a pas là, cependant, motif suffisant pour «revoir la formule», ainsi que l'a demandé un journaliste bruntrutain à l'occasion de l'exposition de 1976. Il affirmait que celle-ci avait «suscité un malaise», provoqué «des critiques acerbes» et que «le public ne l'avait pas aimée». L'échec aurait eu pour cause «l'absence de valeurs sûres, à quelques exceptions près». Nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier la valeur de cette critique, tout en rappelant que deux ou trois œuvres d'Angi, Gérard Bregnard, Jean-François Comment, Michel Gentil, Noël Jeanbourquin, Francis Monnin, Myrha, Gérard Tolck, Shapiro et Tristan Solier, figuraient parmi les cent neuf accrochées aux cimaises, et présentées par cinquante-quatre artistes jurassiens. Ceci dit, il va de soi que nous reconnaissons à chacun le droit de penser et d'écrire que telle manifestation mise sur pied par l'Emulation est d'un niveau discutable.

Nous accueillons avec reconnaissance toute proposition capable d'améliorer la formule. Cependant, nous sommes peu disposés à entrer dans les vues de ceux qui nous demandent de montrer successivement les travaux des professionnels et des amateurs, de présenter alternativement des artistes figuratifs et des artistes abstraits ou de montrer des expositions de Noël autour d'un thème (portrait, paysage, etc....). Faute de pouvoir évoquer ici tous les arguments qui militent en faveur de notre position, nous nous contenterons de préciser que l'Exposition de Noël demeure à nos yeux une manière de panorama bisannuel de la peinture et de la sculpture contemporaine dans notre région. Elle n'est pas la seule forme d'exposition que nous ayons en vue, ainsi que Max Robert vous le confirmera tout à l'heure.

Alphonse Widmer

g) Bibliothèque jurassienne

M. le Président rappelle la convention passée entre la Société jurassienne d'Emulation et le Conseil municipal de Porrentruy. L'année dernière, le corps électoral de la ville a voté un crédit pour la restauration des locaux de l'Hôtel-Dieu destinés à la nouvelle institution. Peu après, les autorités communales ont mentionné l'ancien hôpital parmi les bâtiments pouvant abriter l'administration du nouveau canton. Les groupements culturels locaux ont réagi immédiatement et demandé le respect de la convention de 1974 ou, cas échéant, la mise à disposition de nouveaux locaux. L'autorité municipale n'ayant pas daigné répondre à cette démarche, M. Jean Michel et 19 cosignataires ont présenté la motion suivante au Conseil de ville le 5 mai 1977:

«Un communiqué publié en mars dernier par le Conseil communal a inclus l'Hôtel-Dieu dans la liste des immeubles dont la ville pourrait se dessaisir en faveur de l'administration cantonale jurassienne. Les conseillers de ville soussignés s'opposent à ce que l'ancien hôpital soit offert au nouveau canton, et cela pour les raisons suivantes:

- a) l'Hôtel-Dieu a été construit grâce aux efforts et à la générosité des Bruntrutains; à ce titre, il fait partie du patrimoine de la ville;
- b) les habitants de Porrentruy ont consenti récemment une dépense de 150 000 francs pour la restauration des grilles;
- c) le corps électoral bruntrutain a accepté en décembre 1976 les crédits permettant l'extension ou l'installation de diverses bibliothèques au 1er étage de l'Hôtel-Dieu; il paraît illégal et peu démocratique de remettre en question cette décision populaire;

- d) l'Hôtel-Dieu a présentement une affectation parfaitement conforme à ses possibilités d'accueil (Musée et pharmacie, bibliothèque municipale, bibliothèque des jeunes, bibliothèque jurassienne, noyau de la bibliothèque cantonale du Jura); loger ailleurs ces richesses, si tant est que cela soit possible, entraînerait des frais plus considérables que ceux prévus à l'Hôtel-Dieu;
- e) une convention signée par l'exécutif communal lie la municipalité à la Société jurassienne d'Emulation concernant l'installation de la Bibliothèque jurassienne à l'Hôtel-Dieu; le respect des engagements pris serait d'ailleurs conforme à l'intérêt et à la vocation culturelle de Porrentruy, Athènes du Jura.

En conséquence, les conseillers de ville soussignés demandent avec insistance au Conseil communal:

- 1. qu'il retire l'Hôtel-Dieu de la liste des bâtiments offerts à l'administration cantonale;
- 2. qu'il s'engage à ne plus remettre en cause l'affectation de ce bâtiment;
- 3. que les travaux permettant l'installation des diverses bibliothèques soient commencés sans retard.»

Pour M. Boillat, il convient de sensibiliser l'opinion publique en procédant à une information régulière de la population bruntrutaine, par la voie de la presse.

h) Prix Jules Thurmann

Aucune candidature ne nous étant parvenue, le prix ne sera pas attribué.

Le rapport d'activité est adopté par l'assemblée unanime.

2. PROGRAMME D'ACTIVITÉ

a) Actes 1977

Fallait-il changer la forme et le contenu de notre publication annuelle? Les Emulateurs, consultés naguère, ne l'ont pas souhaité. Leur attachement à la formule actuelle ne saurait toutefois constituer pour nous un oreiller de paresse. Tout en continuant à inclure en un seul volume les rubriques traditionnelles — beaux-arts, lettres, sciences, histoire — nous nous appliquons toujours davantage à satisfaire le lecteur exigeant, en élargissant l'éventail des travaux et des thèmes de réflexion.

Pour améliorer la qualité de l'ouvrage dont nous assumons la rédaction, nous nous sommes assurés, depuis plusieurs années, la collaboration de Victor Erard et du Cercle d'études historiques, qui nous donnent leur avis sur les études relatives au passé jurassien. Alexandre Voisard nous prête désormais son concours pour la partie littéraire, et nous comptons sur l'impulsion nouvelle donnée au Cercle d'études scientifiques pour affirmer la présence de l'Emulation dans le domaine des sciences.

Dans les Actes de 1977, vous lirez avec le plaisir habituel la chronique de notre cher ancien président Charles Beuchat.

Vous y trouverez également la bibliographie annuelle, instrument indispensable pour qui veut être renseigné sur les publications de toute nature relatives au Jura. Côté histoire, Roger Châtelain nous livre une étude tout à la fois captivante et sérieuse intitulée: «Qui était Jean Ruedin des Bois?» Roger Châtelain jette une lumière qui semble définitive sur cet homme mystérieux à propos duquel on s'interrogeait depuis plus de deux siècles et qui paraissait «issu davantage d'un conte folklorique que de la réalité». Dans un second essai, le même auteur confie encore aux Actes le résultat de ses recherches concernant «L'origine des familles féodales de Muriaux et de Gléresse».

M. Charles Février, pharmacien, docteur ès sciences, fils d'un ancien directeur de l'Ecole d'horlogerie de Porrentruy, nous a remis trois textes, d'un très vif intérêt, relatant l'émigration d'une centaine d'Ajoulots à Arogno, en 1873, à l'occasion du transfert de la «Fabrique d'ébauches du Voyebœuf Challet et Frottez», de Porrentruy, à la pointe méridionale du Tessin.

Dans le domaine des arts, les Emulateurs qui ont eu le privilège d'assister au vernissage de l'exposition Gérard Bregnard, à l'abbatiale de Bellelay, en juin dernier, se réjouiront d'apprendre qu'ils pourront savourer à loisirs dans les Actes le très beau texte de la présentation de l'artiste par Alexandre Voisard. L'allocution prononcée par le poète bruntrutain à l'ouverture de l'exposition de Noël y figurera également. Alexandre Voisard se refuse à «biaiser sur la qualité des œuvres présentées» pour émettre des considérations pertinentes touchant les formules qu'il convient d'imaginer afin de permettre à nos artistes «de se faire connaître en Suisse et à l'étranger — et parallèlement de s'y confronter à d'autres créateurs, à d'autres natures, à d'autres mouvements».

Pour compléter la rubrique «arts et lettres», répondant à la suggestion de l'auteur de la «Chronique du guet», nous avons prié une dizaine d'écrivains, de peintres et sculpteurs de chez nous de nous faire part de leurs réflexions sur un thème éternel: «Ce que représente pour moi la beauté».

Dans le domaine des sciences, nous avons sollicité la collaboration de deux chercheur qui ne nous ont pas encore donné leur accord, de sorte que nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer aujour-d'hui le contenu des Actes en ces matières.

Alphonse Widmer

b) Panorama

Créée au début de 1976, la Commission de publication du Panorama avait, vers la fin de l'été, réussi à dresser un catalogue de thèmes à traiter. Mais elle avouait son impuissance à trancher des questions aussi fondamentales que: la conception d'ensemble de la collection, le nombre et la dimension des volumes, le découpage de la matière, la part réservée au texte et à l'illustration. C'est pourquoi la Commission décida de recourir aux conseils d'un spécialiste, M. Joseph Jobé, éditeur à Lausanne, qui, avec autant d'amabilité que de compétence, se prêta à diverses discussions et soumit successivement à la Commission deux rapports extrêmement fouillés et précis. Grâce à ces documents de travail, la Commission pourra prendre sous peu en toute connaissance de cause les options qui conduiront à la publication, avant 1980 sans doute, du premier volume de la collection.

Michel Boillat

c) Conception générale du «Panorama du Pays jurassien»

La Commission du Panorama, après avoir tenu de nombreuses réunions, est parvenue aux conclusions générales suivantes:

- 1. Le «PANORAMA DU PAYS JURASSIEN» comprendra cinq volumes traitant des différents aspects de l'histoire et de la réalité jurassiennes.
- 2. Plutôt que de s'arrêter à une conception simplement descriptive ou chronologique de la matière à traiter, la Commission suggère, au contraire, de montrer les liens entre le passé et le présent, d'expliquer la réalité présente et d'en dessiner les prolongements dans le futur.
- 3. L'ouvrage s'adressera au public le plus large; sérieux quant au fond et agréable quant à la rédaction et à la présentation, il sera abondamment illustré.
- 4. Pour en faire une œuvre de consultation facile, chaque ouvrage contiendra une bibliographie, les références des principales citations et un index des noms de lieux et de personnes.
- 5. Les volumes paraîtront à intervalles réguliers de deux ans au maximum.
- 6. Le prix de vente sera fixé le plus bas possible; à titre indicatif en 1977, le prix devrait être inférieur à 60 francs, en librairie.

Notes

- 1. Le «Panorama du Pays jurassien» a été conçu de façon différente de l'«Histoire du Jura» proposée par le groupe des historiens; les deux projets ne font donc pas double emploi.

 Le volume 5 du «Panorama», consacré à l'histoire sous le titre «La mémoire du peuple», tient compte du projet des historiens. Il est davantage consacré aux objets-témoins de l'histoire et à leur signification; c'est là une manière de sensibiliser le lecteur aux problèmes de l'histoire du Jura.
- 2. Les Cercles d'études de l'Emulation seront étroitement associés à la rédaction du «Panorama du Pays jurassien».

La Commission du Panorama

d) Autres publications

Lors de notre assemblée générale de 1975, à l'occasion de la remise de notre Prix d'histoire, M. Gilbert Lovis avait reçu un subside d'encouragement pour son manuscrit original intitulé «Que deviennent les anciennes fermes du Jura?». Il était prévu de faire paraître l'étude de

Gilbert Lovis dans les Actes de 1976. Or il s'est révélé que le nombre des pages et illustrations était trop imposant pour permettre une publication dans les Actes. Nous éditerons donc l'étude de Gilbert Lovis en un volume tout à fait indépendant de nos parutions annuelles. Nous bénéficierons pour ce faire de l'appui financier d'associations sœurs. «Que deviennent les anciennes fermes du Jura?» est à la fois œuvre d'étude et œuvre de combat, œuvre d'étude de notre patrimoine architectural rural, œuvre de combat pour la conservation de ce qu'il en reste. Nul doute que l'ouvrage de Gilbert Lovis, qui comprendra près de 80 pages d'illustrations, éveillera un grand intérêt dans les milieux populaires comme dans les milieux scientifiques.

De plus, l'Emulation se propose d'éditer un ouvrage important à l'occasion de l'accession à l'indépendance de la République et Canton du Jura, soit au cours des premiers mois de 1979. Comme la parution du livre coïncidera avec une des plus grandes dates de notre histoire, nous avons l'intention de donner à celui-ci la marque d'une certaine solennité. Il est prévu en effet d'adjoindre à une étude historique sur la Question jurassienne de 1914 à 1974 une très riche illustration, ainsi que quelques autres textes de valeur, en rapport avec l'événement.

Jean-Louis Rais

e) Colloque des jeunes 1977

Il aura pour thème général: «Les Jurassiens qui se sont illustrés à l'étranger».

f) Récital de musique jurassienne

Faire connaître les artistes jurassiens et leurs œuvres au public est une des tâches de l'Emulation. Pour atteindre ce but, elle organise notamment des expositions bisannuelles de peinture. Depuis plus d'une dizaine d'années, elle a publié dans ses Actes une série d'études sur les principaux représentants jurassiens du monde des arts. La musique, en particulier, y est représentée par une suite de monographies intitulée: Six Compositeurs jurassiens (Actes 1965—1966).

Durant l'hiver 1968, un récital consacré aux œuvres de compositeurs jurassiens a été donné dans différentes localités sous les auspices de l'Emulation, en collaboration avec l'Ecole jurassienne de musique. Et voici que nous envisageons de renouveler l'expérience dix ans après, en mettant sur pied, avec la collaboration de l'Institut jurassien, un nouveau récital de musique jurassienne.

Roger Flückiger

g) Exposition de quatre peintres jurassiens

Il y a longtemps que le comité étudie la possibilité de présenter quatre artistes jurassiens dans une ville de Suisse. Cette manifestation serait d'ailleurs reprise aussi dans le Jura. On a parlé de Saint-Ursanne, entre autres. Pour la manifestation hors du Jura, cela n'est pas allé tout seul. Nous pensions à Bâle, mais Myrha qui habite cette ville, ne tenait pas particulièrement à y présenter — une fois de plus — ses œuvres. Pour Lausanne, Arthur Jobin fit la même remarque en ce qui le concerne. Nous avons alors adressé une demande au Musée de Soleure, sans succès. Finalement, c'est dans le très beau Musée des beaux-arts d'Aarau que l'exposition aura lieu, mais à fin 1978 seulement. Le conservateur de ce Musée d'Aarau, très riche en œuvres d'artistes de toutes les parties de Suisse, M. Heini Widmer, vient de nous confirmer qu'il envisage cette exposition pour fin 1978. Il est probable qu'en échange nous présenterons dans le Jura un groupe d'artistes argoviens.

Rappelons que les quatre artistes jurassiens retenus par le comité sont Max Kohler, Arthur Jobin, René Myrha et Gérard Tolck. Nous aurions évidemment pu faire un choix différent ou présenter davantage d'artistes. Il nous paraît préférable de nous en tenir à un petit nombre d'artistes, afin de pouvoir montrer de chacun un choix suffisant pour que le spectateur puisse vraiment entrer en contact avec le peintre.

Nous avons d'autre part fait un choix offrant une certaine homogénéité, qui fasse une belle exposition, fort différente de nos expositions de Noël, bisannuelles, des arts plastiques dans le Jura. Il s'agit là de manifestations fort différentes dans leurs intentions.

Max Robert

h) Loi culturelle

Ainsi que M. le Président l'a mentionné, les délégués des associations culturelles vont élaborer, avec l'accord du bureau de la Constituante, et conformément à l'article 42 de la Constitution, un avant-projet de loi culturelle. Selon l'avis de M. Joseph Boinay, secrétaire général de l'Assemblée, le document pourrait être soumis au Parlement jurassien vers la fin de 1979. Toutefois, il ne convient pas d'accélérer le mouvement, étant donné les charges que représentera pour les députés la préparation de la nouvelle législation.

Dans un premier temps, notre groupe de travail a procédé à un rapide examen des lois sur l'encouragement aux activités culturelles, édictées ces dernières années par plusieurs cantons (Argovie, Appenzell R. I., Bâle-Campagne, Berne, Grisons, Soleure, Zoug et Zurich).

Il a considéré, à l'unanimité, que la loi bernoise de 1975 était la mieux conçue.

En conséquence, nous conduirons notre étude à partir de ce texte, en retenant les dispositions qui nous conviennent et en éliminant les articles et les paragraphes qui ne s'adaptent pas à notre situation. Nous mettrons au point un projet de loi-cadre, où l'on s'abstiendra de donner une définition de la culture, et comprenant essentiellement des dispositions relatives à l'encouragement aux activités culturelles.

Une de nos préoccupations fondamentales sera de trouver la formule qui permette une répartition équitable de l'aide de l'Etat entre les différentes régions du canton, entre la ville et la campagne et les

divers domaines de la vie culturelle.

Pour répondre au vœu émis à la dernière séance du Conseil, les sections de l'Emulation seront informées périodiquement sur l'état des travaux du groupe d'étude. Alphonse Widmer

Avant de soumettre le programme d'activité à la sanction de l'assemblée, M. le Président demande à cette dernière si elle approuve la conception exposée par la Commission du Panorama, et si elle accepte de donner compétence au comité directeur de continuer les travaux en vue de la parution de la collection et de nommer un directeur de publication ainsi qu'un adjoint.

Les personnes présentes répondent par un oui unanime aux deux questions de M. Boillat.

Après ce vote, le programme d'activité est entériné sans objection.

3. PRIX DE POÉSIE 1977

La Société jurassienne d'Emulation met au concours un prix de poésie de 5000 francs.

Ce prix — qui ne sera pas partagé — est destiné à honorer l'auteur d'un ouvrage édité entre le 1er mars 1972 et le 1er mars 1978 ou celui d'une œuvre inédite.

Chaque candidat a le droit de présenter plusieurs ouvrages.

L'auteur d'un manuscrit qui désire garder l'anonymat pourra faire usage d'un pseudonyme ou d'une devise, qu'il répétera sur une enveloppe scellée contenant son nom et son adresse.

Le jury prendra en considération:

- a) les œuvres de Jurassiens,
- b) les œuvres d'auteurs habitant le Jura et le district de Bienne,
- c) les œuvres d'auteurs ayant habité le Jura ou le district de Bienne pendant cinq ans au moins.

Seules les œuvres écrites en français seront admises.

Celles qui ont été présentées à un concours antérieur seront écartées.

Les candidats adresseront leurs ouvrages en deux exemplaires — les manuscrits en un seul —

au Secrétariat général de la Société jurassienne d'Emulation Ecole cantonale 2900 Porrentruy

jusqu'au 1er mars 1978.

Les œuvres éditées resteront la propriété de l'Emulation; les manuscrits seront restitués aux auteurs.

4. CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES

a) Rapport d'activité

Le Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation a été fidèle à la publication des deux brochures que le public attend maintenant chaque année: la Bibliographie et la Chronique. La Bibliographie 1975, élaborée sous la responsabilité de François Noirjean, figure en bonne place dans les Actes de 1976. La Chronique 1976 rappelle le déroulement des événements d'une année importante dans l'histoire du pays.

Le bureau du Cercle a travaillé presque exclusivement dans le cadre plus large d'un groupement formé de onze personnes: le Groupe de travail pour une nouvelle histoire du Jura. Ce groupe s'est réuni le 19 juin à Pleigne et le 16 octobre à Lucelle. L'assemblée générale du Cercle s'est tenue le 11 décembre, à Moutier, en présence d'une vingtaine de personnes.

A l'occasion de cette assemblée, une brochure très importante est sortie de presse, brochure de 40 pages, intitulée: «Pour une nouvelle histoire du Jura».

L'opuscule a une double fonction. Premièrement, il contient les «actes» du 5e colloque du Cercle d'études historiques tenu à La Neuveville, le 27 mars 1976, et consacré à un volume d'histoire jurassienne à paraître. Deuxièmement, il constitue le rapport que le Groupe de travail pour une nouvelle histoire du Jura avait été chargé d'élaborer à propos de ce volume, lors de l'assemblée générale de 1975.

La brochure précise dans quel esprit et par qui sera rédigé l'ouvrage. Elle annonce la parution de celui-ci pour 1980. Les responsables des sept périodes à traiter présentent le plan de leur chapitre et l'orientation que pourront prendre leurs recherches. Enfin, le graphiste fait part

de ses projets.

L'assemblée générale a adopté le rapport du groupe comme document de travail. Elle a souhaité que le volume d'histoire, grâce à la poursuite des discussions avec l'Emulation, puisse s'intégrer dans la série des volumes du Panorama. Elle a invité les responsables des périodes à engager des collaborateurs et à mener à chef dans les deux prochaines années la rédaction de l'ouvrage.

[ean-Louis Rais]

b) Programme d'activité

Les Jurassiens qui ont choisi, et confirmé leur choix respectif, élaborent actuellement l'image historique de l'ancien Evêché de Bâle. Malgré la rupture qui en découle, le Cercle d'études historiques reste fidèle à ses objectifs: fournir des instruments de travail pour l'ensemble du Jura; conduire des recherches sur un passé commun aux uns et aux autres.

Comme les années précédentes, le Cercle d'études historiques publiera pour 1977 une bibliographie et une chronique dont la forme sera certainement modifiée. Quant au colloque prévu sur l'Ancien Régime, il devra être reporté d'une année.

Pour l'essentiel, l'activité du Cercle d'études historiques reste centrée sur la publication d'une «Nouvelle histoire du Jura», vers 1980. Actuellement, les responsables des diverses périodes sont aux prises avec leurs recherches personnelles et font appel à différents spécialistes.

En revanche, il semble difficile d'atteindre les amateurs d'histoire. L'information n'est peut-être pas suffisante pour que s'élargisse le groupe de travail, qui souhaiterait associer à sa démarche des représentants de tous les milieux sociaux et politiques, de toutes les régions du pays. Il ne sert à rien de donner «une voix historique» au peuple jurassien, s'il ne veut prendre la parole.

Bernard Prongué

5. CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

En l'absence de M. Pierre Reusser, nouveau président, M. Marcel Jacquat présente un bref rapport. A l'occasion de l'assemblée générale qui s'est tenue à Moutier, le 23 avril 1977, le Cercle d'études scientifiques s'est donné un nouveau comité et de nouveaux statuts. Son programme d'activité prévoit, entre autres, l'organisation de conférences et d'excursions, la publication d'études dans les *Actes*, la participation à la rédaction du Panorama et le soutien de l'initiative en faveur de la création d'un musée jurassien des sciences naturelles.

6. RÉÉLECTION DU PRÉSIDENT

En l'absence de M. Boillat, qui s'est retiré pendant la discussion de cet objet, M. Widmer donne connaissance de la lettre du président central, en date du 21 février 1977:

Monsieur le Secrétaire général, Messieurs,

A la suite de la discussion que nous avons eue jeudi dernier, j'ai consulté les procès-verbaux des assemblées générales de Delémont (3 juin 1972) et de Neuchâtel (16 juin 1973).

Concernant l'assemblée de Delémont, il est dit: «L'Assemblée générale élit le nouveau président par acclamation. (Actes 1973, p. 289.) Concernant l'assemblée de Neuchâtel, il est dit: «L'Assemblée réélit par acclamation le comité sortant de charge.» (Actes 1973, p. 316.)

Ces textes sont clairs. Ayant déjà été réélu, je ne saurais l'être une seconde fois sans me mettre en contradiction formelle avec l'article 26 de nos statuts. Une nouvelle réélection risquerait de créer des difficultés, quels que puissent être les arguments juridiques invoqués contre le respect de la lettre de l'article 26.

C'est pourquoi je me demande si, en considérant le seul intérêt de la société, le comité ne devrait pas renoncer à présenter ma candidature à la présidence lors de la prochaine assemblée générale.

Veuillez croire, Monsieur le Secrétaire général, Messieurs, à mes sentiments les plus cordiaux.

M. Boillat

- M. Widmer informe l'assemblée des différents entretiens qu'il a eus avec M. Gabriel Boinay, juge à la Cour suprême, et suivant le conseil de ce dernier, avec M. Michel Roy, inspecteur à la Direction cantonale des affaires communales. Il donne connaissance d'un extrait de la circulaire de ladite Direction, du 13 décembre 1976, concernant les modalités d'application de la loi sur les communes, et singulièrement de l'article 42, qui traite de la durée des fonctions et de la réélection des membres des autorités:
- «Art. 42 (1) Le règlement communal peut disposer que les membres des autorités ne sont rééligibles que pour un nombre déterminé de périodes administratives (limitation de la durée des fonctions).
- (2) Lorsque la durée des fonctions est limitée pour la première fois, la durée pendant laquelle un membre des autorités a exercé ses fonctions sous l'ancien droit entre en ligne de compte, à moins que le règlement n'en dispose autrement.
- (3) A moins qu'un règlement n'en dispose autrement, on n'impute pas sur la durée des fonctions d'un membre des autorités:
- s'il est entré en fonction au cours d'une période administrative, la partie de cette période durant laquelle son prédécesseur a fonctionné;
- le temps pendant lequel il a déjà exercé ses fonctions s'il est élu président de l'autorité dont il fait partie.»

De l'avis des juristes consultés, les dispositions de cet article s'appliquent par analogie au cas de M. Michel Boillat.

Sur la proposition de M. Widmer, qui est également celle du comité directeur et du Conseil, M. Boillat est réélu président par acclamation

pour une nouvelle période de quatre ans.

Après avoir été vivement félicité par le secrétaire général, longuement applaudi, M. Boillat reprend la direction des débats et remercie l'assemblée de la confiance qu'elle vient de lui témoigner.

7. RÉÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR

Les autres membres du comité directeur sont:

M. Charles-Auguste Broquet, Saignelégier;

M. Jean Chevalier, Delémont;

M. Roger Flückiger, Porrentruy;

- M. Henri Kessi, Bienne;
- M. Jean-Louis Rais, Delémont;
- M. Max Robert, Moutier;
- M. André Sintz, Tramelan;
- M. Alphonse Widmer, Porrentruy.

Ils sont reconduits dans leurs fonctions conformément au vœu du Conseil.

8. COMPTE DE L'EXERCICE 1976-1977

Selon la proposition des vérificateurs, MM. Charles Boillat et Bernard Bédat, l'assemblée approuve sans objection le compte de l'exercice écoulé.

9. COTISATION ANNUELLE

Le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 25 francs.

10. BUDGET DE L'EXERCICE 1977-1978

L'assemblée accepte sans discussion le projet présenté par M. Sintz, trésorier central.

11. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR DES COMTPES

M. André Jeandupeux, fondé de pouvoir à la Banque cantonale de Tramelan, succède à M. Bernard Bédat, professeur, de Fontenais.

12. DIVERS

M. Michel Le Roy invite les membres de la Société d'Emulation à visiter l'exposition organisée au Centre de Sornetan, à l'occasion de la Quinzaine du patrimoine rural jurassien, du 21 mai au 5 juin 1977. Ils y verront des dessins, des aquarelles et des toiles d'Henri Aragon, Walter Bucher et Emile Gigon, des œuvres du Photo-Club de Tavannes et les plus beaux spécimens d'outils, d'instruments et d'objets divers de la collection Marc Chappuis.

COMPTES DE L'EXERCICE 1976-1977

a) Pertes et profits au 30 avril 1977

	Doit	Avoir
Actes, Tirés à part	58 607.70	
Bibliothèque	12 669.70	•
Cercle d'études historiques	5 821.—	
Colloque sur les rivières du Jura	1 996.50	
Panorama du Pays jurassien	38 559.65	
Prix des jeunes	1 500.—	
Prix des thèses	3 245.—	
Subventions	135.—	
Sociétés correspondantes	72.20	
Conseils, Assemblée générale,		
délégations	5 523.30	
Administration générale	19 034.30	
Amortissement Compte Publications .	4 548.—	*
Bénéfice net	164.90	
Cotisations		46 623.50
Annonces		7 700.—
Subvention cantonale		90 000.—
Vente d'ouvrages		5 662.90
Exposition de Noël		193.65
Intérêts des banques		1 462.20
Dons		235.—
	151 877.25	151 877.25

b) Bilan au 30 avril 1977

	Actif	Passif
Caisse	245.90	
Chèques postaux	2 459.71	
Banques	68 810.65	
Débiteurs		
a) cotisations 37 500.—		
b) annonces 7 700.—	45 200.—	
Armorial du Jura	19 016.62	
Créanciers		37 464.—
Fonds Panorama		43 000.—
Fonds Xavier Kohler		12 000. –
Fonds «Monument Flury»		324.60
Capital	*	42 944.28
	135 732.88	135 732.88

Le caissier central:

A. Sintz

BUDGET POUR L'EXERCICE 1977-1978

	Recettes	Dépenses
Actes et Tirés à part		59 000.—
Bibliothèque		10 000.—
Cercle d'études historiques		10 000
Cercles d'études scientifiques		2 000.—-
Colloque des jeunes 1977		2 500.—
Autres publications		5 000.—
Récital de musique jurassienne		5 000.—
Exposition de quatre peintres jurassiens.		2 500.—
Panorama du Pays jurassien		20 000.—
Armorial du Jura		5 000.—
Subventions et Sociétés correspondantes.		500.—
Conseils, Assemblée générale,		
délégations		4 500.—
Administration générale		19 000.—
Cotisations	42 000.—	
Annonces	7 000.—	8
Subvention cantonale	90 000.—	
Vente d'ouvrages	5 000.—	
Dons et intérêts de banques	1 000.—	
	145 000.—	145 000.—

Le caissier central
A. Sintz